

LA VIOLENCE A L'ECOLE

I. Lexique

1. Agression

Une agression est une interaction que l'on peut observer entre élèves ou entre élève et enseignant. Il y a bien l'idée de violence. L'agression découle souvent de l'agressivité.

2. Arbitraire

L'arbitraire indique l'exercice d'une autorité sans référence à une discussion ou à une loi, une décision qui ne relève que de celui qui la prend, de son caprice ou de sa sagesse. Il faudrait que les décisions soient le plus possible le résultat d'une discussion suivie d'un accord. Le compromis est l'opposé de l'arbitraire.

3. Conflit

Le mot a deux acceptions : une opposition violente, de groupes d'idées, d'appartenances ou intérêts et une rencontre d'opinions ou de sentiments différents qui peut justement être soumise à arbitrage.

4. Confrontation

La confrontation est un affrontement, un conflit qui dégénère vite en violence. Elle désigne également une rencontre.

5. Incivilité

L'incivilité est le manque de courtoisie, de politesse. Elle désigne également un comportement ou un acte qui manifeste l'ignorance ou le rejet des règles élémentaires de la vie sociale.

6. Injures

Une injure est une parole qui blesse de manière grave et consciente (insulte). Elle désigne également une action qui offense.

7. Violence

La violence est le caractère de ce qui se manifeste, se produit ou produit ses effets avec une force intense, extrême et brutale.

Elle désigne également la brutalité, le caractère de quelqu'un qui est emporté, agressif ou l'extrême véhémence dans les propos ou le comportement.

La violence peut entraîner trois réactions : la fuite, la soumission ou l'agression.

II. L'agressivité

1. Définition

La notion d'agressivité laisse supposer une prédisposition à l'agression. L'usage veut qu'on l'utilise ce terme pour mentionner des agressions répétées.

Au plan moral, l'agressivité signifie le non-respect de l'autre. De ce point de vue, on peut distinguer trois types de comportements :

- la soumission : l'élève ne sait pas se défendre, il accepte facilement d'être lésé et cède rapidement dans les situations de compétition ;
- l'agressivité : l'élève s'affirme de façon hostile, négative, sans reconnaître les droits de l'autre qu'il veut dominer ou manipuler ;
- l'assertivité : l'élève sait s'affirmer et se défendre, il sait dire non, exprimer ses préférences, mais tout cela sans chercher à nuire aux autres.

Les différentes formes d'agressivité sont :

- l'agressivité physique ;
- l'agressivité verbale ;
- l'agressivité mimée ou symbolique, comme le rejet ;
- l'agressivité détournée, comme s'en prendre à un plus faible ;
- l'agressivité développée dans l'imaginaire, dans le dessin ou la fiction.

2. Rôle de l'enseignant

Le rôle de l'enseignant est d'apprendre à l'élève agressif à exprimer autrement son agressivité, de manière réglée, ludique, symbolique.

Son rôle est aussi d'amener l'élève soumis à savoir se défendre, en lui apprenant à s'exprimer, à ne pas céder sans compétition, ...

L'enseignant pourra agir sur certains facteurs favorisant l'agressivité:

- les conditions matérielles : bruit, espace restreint, surnombre... ;
- les conditions psychologiques : peur, souffrance, fatigue, rivalité ... ;
- les conditions pédagogiques : autoritarisme ou laisser-faire.

III. La violence à l'école

La violence à l'école est le fait des « interactions » de ses différents acteurs les uns sur les autres.

Il y a différents types de violence : violence entre élèves, violence entre enseignant et élèves, violence de la rue ou du quartier et se poursuivant jusque dans l'école, « violence de l'école » pour des élèves dévalorisés par un échec grave et sans espoir...

Les causes sont complexes. Elles sont à la fois externes et internes à l'école :

- causes externes : chômage, familles à la dérive, intrusion de la violence extérieure, banalisation de la violence télévisuelle... ;
- causes internes : dévalorisation d'élèves en échec, besoin de reconnaissance de l'élève et de l'enseignant, place de la parole de l'élève, pédagogie peu adaptée, manque d'éducation civique...

L'enseignant ne peut ni agir seul. L'essentiel est sans doute de donner du sens au travail et à la discipline.

IV. La violence dans la classe

La violence est un élément constitutif de l'éducation. La violence crée l'angoisse.

En classe, élèves et professeurs n'échappent pas à cette angoisse, que la violence s'exprime ou se contienne. Dès lors qu'il y a de la violence contenue dont on sait qu'elle risque de s'exprimer, il y a ce malaise, générateur de violence. Si nous nous sentons en situation de violence, nous nous préparons à être violent, ou bien nous nous inscrivons en position victimaire pour favoriser l'expression de cette violence.

1. Du côté de l'enseignant

- La violence de l'élève peut être perçue comme un risque de se faire prendre sa place par un élève, de voir sa place détournée.
- L'enseignant se dit qu'il est incapable de maîtriser ses élèves, de contenir la rébellion ou la violence de sa classe. L'obsession de la majorité des étudiants qui quittent l'UFM est de contenir la violence de leurs élèves et de se faire respecter.

Leurs stratégies d'enseignement sont totalement perverties par cette angoisse de non-respect de leurs élèves et de non-reconnaissance par leurs pairs. Tirillés entre un programme qu'il faudra faire et des préoccupations de discipline, ils vivent très mal le fait d'envisager qu'il faille faire des « impasses » sur certains points du programme du simple fait que l'agitation dans leur cours ne leur permet pas de professer normalement.¹

¹ Yannick Joyeux, L'éducation face à la violence, ESF.

2. Du côté de l'élève

- La violence peut être perçue comme la situation de non communication et de passivité à laquelle il est assujéti.
- Combien d'élèves expriment, quand la classe est agitée, le climat mauvais, un regret de ne pouvoir apprendre dans un lieu qui a pourtant cette fonction. Angoisse de ne pas savoir ce que d'autres sauront, de ne pas réussir ce que d'autres réussiront.

V. Les réponses à la violence

1. Mention de la violence dans les programmes

Extrait de l'introduction du chapitre « Vivre ensemble »

L'école maternelle centre ses efforts sur la délicate articulation entre construction de la personne et acceptation du caractère collectif de la vie scolaire. Le cycle 3, à l'école élémentaire, vise à une prise de conscience des valeurs sans lesquelles les différentes collectivités dans lesquelles s'inscrit la vie quotidienne de l'enfant ne sauraient avoir de signification. Le cycle 2, parce qu'il scolarise des élèves qui commencent à peine à pouvoir accepter un autre point de vue que le leur sur leurs actions, constitue une transition importante entre ces deux étapes.

Il appartient aux enseignants qui en ont la responsabilité de structurer la vie collective en explicitant, plus encore qu'à l'école maternelle, les règles qui permettent son déroulement harmonieux. Les élèves commencent à accepter de considérer leurs actions du point de vue de leurs camarades, sinon du point de vue général. Ils découvrent que les contraintes de la vie collective sont les garants de leur liberté, que la sanction, lorsqu'elle intervient, ne relève pas de l'arbitraire de l'adulte mais de l'application de règles librement acceptées. Ils apprennent à refuser la violence, à maîtriser les conflits et à débattre des problèmes rencontrés en tenant leur place dans les réunions de régulation qui sont inscrites à l'emploi du temps.

Extrait de « Participer pleinement à la vie de son école »

En continuant à apprendre à débattre avec ses camarades, l'élève comprend tout ce que la confrontation à autrui apporte à chacun malgré ses contraintes. Écouter l'autre est une première forme de respect et d'acceptation de la différence.

Ce respect de la différence, dans la mesure où il ne porte pas atteinte aux valeurs universelles des droits de l'homme, a de multiples autres occasions de s'exercer : lutte contre les formes quotidiennes de rejet, accueil du nouvel élève isolé, intégration d'un enfant handicapé. Les divers champs disciplinaires le renforcent et en montrent l'intérêt.

Ainsi les sciences expérimentales font mieux comprendre les différences entre garçons et filles, l'histoire et la géographie ou les arts les différences culturelles. L'éducation physique oblige à respecter le concurrent ou l'adversaire.

Si l'éducation civique ne peut se limiter, comme on le croit trop souvent aujourd'hui, à une lutte quotidienne contre les actes de violence, l'école doit demeurer un lieu où toute agression, même verbale, doit être impérativement combattue.

Lutter contre celle-ci suppose une action de tous les instants, qui déborde très largement le domaine de l'éducation civique (littérature, sciences, arts, éducation physique et sportive...).

Une attention toute particulière est portée aux situations qui peuvent l'engendrer : mise à l'écart, échec scolaire, ennui en récréation ou pendant la pause du déjeuner. Toute situation de violence constatée doit faire l'objet, lorsqu'elle a été circonscrite, d'une réflexion individuelle et collective qui en facilite la prévention.

2. Les textes ministériels

Mis en place en 1997, le plan de prévention et de lutte contre la violence en milieu scolaire se généralise progressivement. Il est accompagné depuis 2000 par un comité qui a pour vocation de développer une politique cohérente en la matière.

- Toute manifestation de violence scolaire est intolérable.
- Deux axes sont privilégiés :
 - Réaffirmer le rôle de l'école comme promoteur de l'égalité des chances.

La réussite scolaire et les perspectives de promotion sociale sont en effet les meilleures armes en matière de prévention de la violence. Ce qui rend légitime un traitement différencié des élèves en fonction de leurs handicaps de départ... En d'autres termes, il s'agit de concentrer les efforts vers ceux qui en ont le plus besoin.

Les groupes de niveau ne facilitent pas les apprentissages, creusent les écarts entre les élèves et génèrent de la violence.
 - Réaffirmer la légitimité de l'autorité et replacer la règle au cœur de l'acte pédagogique.

L'explicitation du règlement intérieur et du régime des sanctions contribue largement à améliorer le climat des établissements.

- Les textes relatifs à la discipline et au régime des sanctions reposent sur le principe de l'application à la discipline scolaire des principes généraux du droit.
- La lutte contre la violence à l'école inclut la lutte contre les manquements à l'obligation scolaire (BO n°14 du 1^{er} avril 2004).

3. Les dispositifs pédagogiques

- Les pédagogies de la coopération attendent apporter une solution à la violence. Pour Freinet, coopérer, c'est œuvrer ensemble au même but. Les relations interpersonnelles se règlent sur ce but, sous la conduite du maître.
- Le projet de classe ou l'organisation régulière d'échanges socio-cognitifs dans les situations d'apprentissage peuvent constituer des formes de coopération entre élèves, dans lesquelles ils apprennent à s'écouter, argumenter, évaluer l'état du travail sans s'agresser, comprendre des points de vue différents, prendre des décisions communes et s'y tenir, s'organiser...
- Pour la pédagogie institutionnelle, le maître, responsable légal de la classe, y institue un temps et un lieu, le conseil, destiné à l'analyse et à la résolution des conflits, et à l'adoption de règles.

4. La médiation

L'agressivité est une forme de violence qui a trouvé son objet. Elle s'exerce dans son passage à l'acte, comme une décharge d'énergie : frapper, cracher, insulter, ironiser, juger sont des actes agressifs.

Ce sont ces actes qui sont le propre de la communication conflictuelle, le conflit étant un « choc » relationnel. Le conflit est l'expression d'une pulsion, celle qui vise à détruire l'autre.

Pourtant, le conflit est relation. Et dans cette relation il y a un intérêt qui se manifeste pour l'autre, même s'il apparaît étrange et aliénant. C'est pourquoi, si l'on intègre le conflit dans la relation, il convient de trouver un tiers qui en assure la médiation.

Dans une relation conflictuelle, il y a des choses importantes qui sont signifiées, mais qu'on ne peut entendre tant la violence agressive vise d'abord à faire souffrir plutôt qu'à signifier.

La médiation, notamment par le travail de la parole, en conflit, est une source de déviation de la violence vers la construction du sens. Le langage et la connaissance sont des médiateurs.

La mise à distance, l'apprentissage et la connaissance, la construction du sens du conflit sont assurés par une personne tierce. Quelqu'un qui vient se placer entre les protagonistes, quelqu'un qui vient « inter-dire », interdire notamment les manifestations et les réactions agressives.

Le travail de la parole en médiation est un travail d'expression, d'élucidation et de construction : expression des points de vue, des ressentis, des valeurs et des croyances, élucidation des implicites, et construction d'un acte symbolique, d'un acte de langage qui a été construit pour marquer la sortie du conflit et le changement de nature de la relation. Alors que le juge condamne et répare, le médiateur félicite les acteurs de la médiation pour ce travail d'expression, d'élucidation et de réconciliation.

VI. Webographie

<http://www.education.gouv.fr/prevention/violence/default.htm>

http://www.cafepedagogique.net/dossiers/violence/dossier_violence.pdf

http://perso.wanadoo.fr/jacques.nimier/dossier_violence.htm